**Modèle de courrier « ESPACES FORESTIERS »**

*A envoyer à :* [*enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr*](mailto:enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr) *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Espaces forestiers » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier, de demander :

* le maintien en « Espace boisé classé » des 95 hectares qui ont été déclassés dans le PLUi et rappeler qu’il n’existe pas de protection plus forte
* le classement en EBC des 19 espaces naturels cartographiés par Touche pas à mon p’tit bois
* d’intégrer les lisières de forêt oubliées
* prendre en compte l’analyse et les recommandations de Touche pas à mon p’tit bois

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête,

Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l’enquête publique, **je demande que le PLUi :**

* **ne supprime pas les 95 hectares EBC et qu’il les maintienne en « Espace boisé classé »**

En effet, ces 95 hectares ont été déclassées sous prétexte que le statut de forêt de protection ferait « double emploi ». C’est une présentation fallacieuse de la décision puisque c’est une affirmation fausse, la protection d’EBC relevant du droit de l’urbanisme et celle de forêt de protection du droit forestier. Or, la loi facilite le déclassement de la forêt de protection.

Le déclassement des EBC engendrera, inéluctablement, le mitage des bois que la loi essaie de limiter !

* **intègre de nombreuses « lisières » avec la forêt de Fontainebleau « oubliées »** et qui ne figurent pas dans le règlement graphique.
* **Intègre le classement en « Espace boisé classé » (EBC) pour les 19 espaces naturels répertoriés sur la carte de l’association Touche pas à mon p’tit bois**

J’insiste sur la nécessité de classer tous ces espaces en EBC car les classements en "N", "Nj", "Ne" ne sont pas satisfaisants pour garantir l’avenir de ces espaces à long terme.

Enfin, je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*